

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 22/011/2007 – ÉFAI

24 août 2007

**Informations complémentaires sur l'AU 203/07 (ASA 22/010/2007, 8 août 2007) – Peine de mort / Exécutions imminentes**

**JAPON**                      **Hifumi Takezawa (h), né en 1937**  
                                     **Kouzou Segawa (h), né en 1947**  
                                     **Yoshio Iwamoto (h), né en 1945**

---

Les trois hommes nommés ci-dessus ont été pendus dans la matinée du 23 août.

Les exécutions ont été annoncées par un porte-parole du ministère de la Justice, qui s'est refusé à nommer les hommes concernés, une attitude témoignant du secret qui entoure l'application de la peine capitale au Japon. Les familles et les avocats ne sont généralement informés qu'une fois que l'exécution a eu lieu, et les prisonniers sont souvent pendus quasiment sans préavis.

Il a été médicalement établi que Hifumi Takezawa souffrait de troubles mentaux, comme l'ont déclaré les médecins de la défense et ceux de l'accusation, d'après les informations recueillies lors de son procès. Lors de la procédure en appel, son avocat avait fait valoir que Takezawa avait manifestement connu un changement radical de personnalité à la suite d'une attaque cérébrale, qui l'avait rendu paranoïaque et agressif. Le juge l'avait cependant débouté. On ignore si Takezawa a reçu des soins médicaux liés à ses troubles mentaux pendant ses neuf ans d'emprisonnement dans le quartier des condamnés à mort.

Le Japon est connu pour avoir exécuté des prisonniers souffrant de troubles mentaux. Les conditions éprouvantes régnant dans les quartiers des condamnés à mort – cellule d'isolement, absence d'interactions humaines et, par-dessus tout, angoisse liée à la menace perpétuelle de l'exécution – sont souvent à l'origine du développement de troubles mentaux chez les prisonniers.

Dix personnes ont déjà été exécutées depuis que le ministre de la Justice, Jinen Nagase, a pris ses fonctions, il y a dix mois. Les trois récentes exécutions ont eu lieu quelques jours avant le remaniement du gouvernement japonais annoncé pour le 27 août. Comme cela a déjà été le cas dans le passé, les trois hommes ont été pendus en période de vacances parlementaires.

Cent quatre prisonniers se trouvent toujours dans le quartier des condamnés à mort au Japon.

Le Japon va à contre-courant de l'élan mondial en faveur de l'abolition de la peine de mort. Une résolution appelant à un moratoire mondial sur les exécutions doit être présentée en octobre au cours de la 62<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**